

Zeitschrift: Édicateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 99 (1963)
Heft: 43

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Dieu Humanité Patrie

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables: Educateur, J.-P. ROCHAT, Direction des écoles primaires, Montreux, Bulletin, G. WILLEMIN, Case postale 3, Genève-Cornavin.
Administration, abonnements et annonces: IMPRIMERIE CORBAZ S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 62 47 62 Chèques postaux II b 379

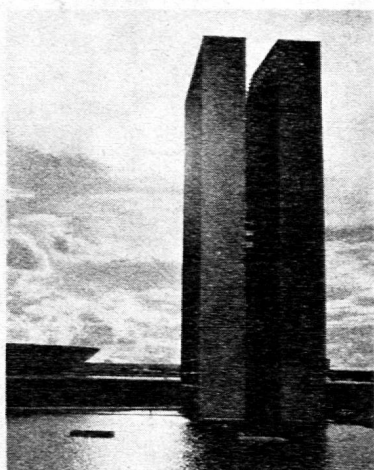
PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: SUISSE FR. 20.- ; ÉTRANGER FR. 24.- • SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL: BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Informar, instruire, distraire, apporter sur tous les problèmes une documentation claire et des illustrations de premier ordre, tels sont les buts du «*Courrier de l'Unesco*» qui tire actuellement à 200 000 exemplaires.

(Photo Zbinden, Genève)



BRÉSIL PAYS D'AVENIR



IMAGES DE BIRMANIE



trois nouveaux livres NPCK

La collection des livres Nestlé, Peter, Cailler, Kohler constitue pour les membres du corps enseignant un instrument de travail des plus utiles.

Grâce à notre système de chèques images, vous et vos élèves pourront enrichir, à peu de frais, la bibliothèque de classe.

Rendez vos leçons d'histoire naturelle et de géographie encore plus vivantes, commandez aujourd'hui-même ces précieux auxiliaires de votre enseignement.



Bulletin de commande: à découper et envoyer au

Service des images NESTLÉ, PETER, CAILLER, KOHLER, Vevey.

Veillez me faire parvenir les livres NPCK suivants: (cocher les titres désirés). La contre-valeur de Fr. _____ a été virée aujourd'hui sur votre compte de chèques postaux II b 3000, Vevey

- | | |
|--------------------------------------|-------------------|
| ■ Contes et Légendes d'Europe | Vol. 2 à Fr. 1.75 |
| ■ Belles Légendes suisses | Vol. 2 à Fr. 2.50 |
| ■ Notre Beau Folklore suisse | à Fr. 4.— |
| ■ La Route vivante | à Fr. 4.50 |
| ■ Contes merveilleux | à Fr. 4.50 |
| ■ Au Seuil des Profondeurs marines | à Fr. 4.80 |
| ■ Volcans et Eruptions | à Fr. 4.80 |
| ■ Les Voyages d'Ulysse | à Fr. 5.50 |
| ■ Quel monde étrange | à Fr. 5.50 |
| ■ Iles du Pacifique — Iles du Soleil | à Fr. 5.50 |
| ■ Terres lointaines | Vol. 1 à Fr. 4.80 |
| ■ Terres lointaines | Vol. 2 à Fr. 5.50 |

- | | |
|--------------------------------------|------------|
| ■ L'Inde aux mille visages | à Fr. 5.50 |
| ■ Attrait et Promesses de l'aviation | à Fr. 6.50 |
| ■ Brésil, pays d'avenir | à Fr. 6.— |
| ■ Images de Birmanie | à Fr. 6.— |

Nom _____

Prénom _____

Rue _____

Localité _____

VAUD VAUD

Secrétariat central SPV : Allinges 2, Lausanne ; tél. (021) 27 65 59

Toute correspondance concernant le « Bulletin vaudois » doit être adressée pour le vendredi soir (huit jours avant parution) au bulletinier : Robert Schmutz, Cressire 22, La Tour-de-Peilz

Candidature au Comité central

Le congrès de janvier 1964 marquera la fin de l'activité de notre président Georges Ehinger au Comité central.

En vue de son remplacement, les sections voudront bien présenter leurs candidatures avant le 30 décembre. En règle générale, un Lausannois est remplacé par un membre de la même section.

Le Comité central.

Section de Moudon - Assemblée d'automne

Vendredi 13 décembre, à 17 heures, à la Salle de paroisse, rue Grenade.

Le comité.

Croix-Rouge de la jeunesse

Section d'Aigle

Action scolaire Aigle - Herbillon (Algérie)

Séance d'information : causerie avec clichés en couleur par le collègue Christinat qui a passé trois jours à Herbillon.

Vendredi 6 décembre, à 20 h 30, salle de couture, collège d'Aigle.

Séance destinée spécialement au corps enseignant primaire et secondaire, invitation cordiale à tous.

L'équipe Croix-Rouge jeunesse du district.

GENÈVE GENÈVE

SGTM et RS

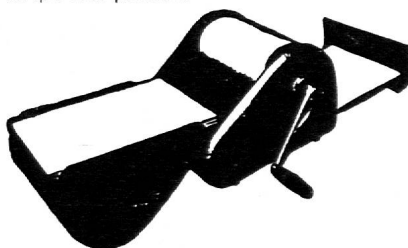
« Citoyens, bourgeois et habitants de notre cité, il vous est fait à savoir que... la Société genevoise de travaux manuels organise pour le jeudi 12 décembre une visite d'Escalade.

» La Porte de Neuve ayant malheureusement disparu nous avons pensé vous intéresser en parcourant un monument plus actuel, le Grand-Théâtre. Celui-ci, grâce à la bienveillance du service des spectacles et

concerts de la ville de Genève, se laissera admirer gratuitement et sous toutes ses coutures. Genevois, venez contempler vos millions répandus en marbre, métal, ors et décors. Rendez-vous devant le Temple de Melpomène et Terpsichore à 10 h. 15.

» Cependant, le nombre des participants étant limité, nous vous demandons de vous inscrire en téléphonant à A. Paoliello, Grand-Lancy, No 45 38 85, chaque jour de 11 h. à 13 h., jusqu'au 11 décembre. Suivez l'guide... »

Reproduire textes, dessins, programmes, musique, images, etc., en une ou plusieurs couleurs à la fois à partir de n'importe quel « original », c'est ce que vous permet le



CITO MASTER 115

L'hectographe le plus vendu dans les écoles, instituts, collèges. Démonstration sans engagement d'un appareil neuf ou d'occasion.

Pour VAUD/VALAIS/GENÈVE : P. EMERY, Pully - tél. (021) 28 74 02

Pour FRIBOURG/NEUCHÂTEL/JURA BERNOIS :

W. Monnier, Neuchâtel - tél. (038) 5 43 70. — Fabriqué par Cito S.A., Bâle.

Tout pour le fumeur chez

Davidoff

Rue du Marché 40 (Molard)

Genève

Le FOYER GARDIEN, Estavayer-le-Lac, cherche pour la rentrée scolaire d'avril 1964 :

une institutrice

protestante pour diriger une classe spéciale, (éventuellement un instituteur). Conditions sociales intéressantes.

Faire offres, avec curriculum vitae, à la direction.

AUORE

Ecole d'institutrices de jardinières d'enfants
fondée en 1926

Jardin d'enfants 3 à 5 ans
Classes préparatoires 6 à 10 ans

Allie la pratique à la théorie

Dir. : Mme et Mlle LOWIS
ex-prof. Ecole Normale,
diplômées Université

LAUSANNE
rue Aurore 1
Tél. 23 83 77

Vous choisirez votre nouvelle

machine à écrire

auprès de

Royal-Office - 4, pl. de la Fusterie - Genève
Tél. (022) 25 26 52

La longue-vue



Numéro spécial

consacré à l'Unesco, à l'occasion du quinzième anniversaire de la Déclaration des Droits de l'Homme 10 déc. 1948 - 10 déc. 1963

Dans le monde entier, les parents répètent : « Je veux que mes enfants aillent à l'école ». Ils savent que l'éducation aidera ces enfants devenus grands à mieux gagner leur vie, à se faire respecter des autres, à pouvoir enfin jouir des bienfaits de la vie. Et cependant, pendant des milliers d'années, l'éducation fut un privilège dont relativement peu d'individus bénéficiaient. Même dans les pays les plus avancés, il n'y a guère plus de cent ans qu'ont été faites les premières tentatives efficaces pour assurer à tous les enfants une instruction primaire ; quant aux mesures tendant à ouvrir à tous l'accès à l'enseignement secondaire et supérieur, elles n'ont commencé d'être appliquées que plus récemment encore.

Quoi qu'il en soit, le droit de chacun à l'éducation est aujourd'hui reconnu dans le monde entier ; la Déclaration universelle des droits de l'homme, adoptée en 1948 par l'Assemblée générale des Nations Unies, stipule ce qui suit à son article 26 :

« Toute personne a droit à l'éducation. L'éducation doit être gratuite, au moins en ce qui concerne l'enseignement élémentaire et fondamental. L'enseignement élémentaire est obligatoire, l'enseignement technique et professionnel doit être généralisé ; l'accès aux études supérieures doit être ouvert en pleine égalité à tous en fonction de leurs mérites.

« L'éducation doit viser au plein épanouissement de la personnalité humaine et au renforcement du respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales. Elle doit favoriser la compréhension, la tolérance et l'amitié entre toutes les nations et tous les groupes raciaux et religieux, ainsi que le développement des activités des Nations Unies pour le maintien de la paix.

Les parents ont, par priorité, le droit de choisir le genre d'éducation à donner à leurs enfants. »

Dans de nombreuses régions du monde, des mesures sont prises, tant sur le plan national qu'international, pour hâter la réalisation des fins formulées dans la Déclaration universelle des droits de l'homme. Un nombre toujours plus élevé d'enfants, de jeunes gens et d'adultes vont à l'école. Cependant, le nombre des individus à instruire augmente chaque année, en raison du rapide accroissement de la population mondiale. Une énorme tâche attend donc notre génération si elle veut assurer, comme le proclame la Déclaration universelle, « le respect universel et effectif » du droit à l'éducation.

Dans les pays qui ont une longue tradition d'éducation, il est jugé normal et courant d'aller à l'école. En revanche, dans d'autres endroits, les écoles manquent et parfois quatre adultes sur cinq ne savent ni lire ni écrire. En 1959, on estimait encore que moins de la moitié des enfants du monde bénéficiaient d'une forme quelconque d'enseignement scolaire. Beaucoup d'autres devaient se contenter d'une instruction très limitée, dispensée dans un climat de privation et de pauvreté. La génération des adultes de demain com-

prendra donc encore un grand nombre de gens ne possédant que peu d'instruction ou n'en ayant pas du tout.

Tant que prévaudra une telle situation, le développement économique et social des régions en cause sera retardé. Sans instruction, il est peu probable que les gens s'efforcent d'améliorer leurs conditions de vie et celles des communautés où ils vivent.

La plupart des pays ont adopté des lois rendant l'instruction obligatoire et augmentent actuellement le nombre de leurs écoles. Cependant, beaucoup d'entre eux n'ont pas encore pu appliquer entièrement ces lois, pour des raisons économiques surtout, mais aussi du fait d'obstacles politiques et sociaux ou par manque de compétences. La tâche qui s'impose à eux sera rude et longue.

Les pays qui ont depuis longtemps des systèmes d'enseignement gratuit et obligatoire sont eux-mêmes aux prises avec des problèmes difficiles. Il leur faut créer sans cesse des écoles et former assez de maîtres pour répondre aux besoins d'une population scolaire en constante augmentation.

D'autre part, dans nombre de cas, l'enseignement doit s'adapter aux conditions du monde moderne. La réforme des programmes et des plans d'étude exige elle-même l'emploi de méthodes, de manuels et de matériaux nouveaux que les maîtres doivent apprendre à utiliser.

Ainsi, les problèmes éducatifs peuvent être de genre différent, mais se posent à tous les pays du monde. Le plus gros des efforts pour les résoudre est actuellement fait sur le plan national, par les autorités gouvernementales, les éducateurs et les maîtres directement intéressés. Simultanément les pays s'aident les uns les autres de bien des manières ; chacun d'eux sait en effet que pour réaliser les fins de la Déclaration universelle, l'action nationale ne suffit pas, et qu'une action internationale est nécessaire.

Par l'entremise de l'Organisation des Nations Unies et des institutions spécialisées, de nombreux pays travaillent ensemble à développer et perfectionner l'éducation. C'est ainsi que dans le programme d'assistance technique des Nations Unies, différents Etats membres mettent en commun leurs compétences et leurs ressources financières pour aider des pays à résoudre leurs problèmes éducatifs. L'aide accordée peut revêtir différentes formes : missions d'experts en matière d'enseignement, envoi de fournitures et de matériel, octroi de bourses aux maîtres pour leur permettre d'aller à l'étranger compléter leur formation. Les institutions spécialisées des Nations Unies participent à l'exécution de ce programme, chacune pour la forme d'éducation qui l'intéresse particulièrement. Ainsi, par exemple, l'Organisation mondiale de la santé pourra participer à l'exécution d'un projet visant à développer ou à améliorer l'enseignement sanitaire ; l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture pourra coopérer à l'exécution d'un projet visant à dé-

velopper ou à améliorer l'enseignement agricole, l'enseignement ménager et l'économie domestique ou l'enseignement relatif aux principes de la nutrition et au régime alimentaire. Enfin, étendre et améliorer l'éducation, prise dans son sens général et à tous ses niveaux, tel est l'objectif spécial de l'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture, autrement dit UNESCO.

Nous n'avons pas l'ambition, dans le cadre étroit

de ce numéro, de présenter l'éventail complet des multiples activités de l'UNESCO, dans les trois ordres de valeurs qui gouvernent son action dans le monde : Education — Sciences — Culture.

Il nous a paru plus utile et plus suggestif de sélectionner quelques articles typiques de ses préoccupations, en coiffant chacun d'eux d'une brève introduction qui le situe dans l'ensemble de cet effort éducatif à l'échelle planétaire.

L'éducation de base est l'un des soucis de l'UNESCO. Ces enfants mexicains apprennent à écrire, au centre de Patzcuaro.



Machines à enseigner et instruction programmée

La présente étude est un fragment d'une monographie intitulée « Nouvelles méthodes et techniques d'éducation ». Cette brochure de quelque 50 pages A4 est le numéro 48 de la série « Etudes et documents d'éducation » éditée par l'UNESCO et diffusée dans le monde entier. Abordés avec un grand soin statistique et l'objectivité scientifique de rigueur, les problèmes qui sont à la pointe de l'actualité pédagogique sont tour à tour passés en revue, constituant ainsi une documentation de premier ordre. Ont paru récemment dans cette collection, par exemple : 39. L'enseignement supérieur en URSS — 40. La valeur des examens — 43. L'organisation de l'année scolaire, étude comparée. — 47. L'enseignement supérieur aux Etats-Unis.

INTRODUCTION

Depuis cinq ou six ans, un nouveau procédé d'enseignement fait l'objet aux Etats-Unis d'expériences de plus en plus nombreuses. C'est ce qu'on appelle « l'enseignement programmé ». Ce procédé nécessite fréquemment mais pas toujours l'emploi d'appareils spéciaux : les machines à enseigner.

L'enseignement programmé peut s'entendre dans un sens général et dans un sens précis. Au sens général, il s'agit simplement d'une série de leçons soigneusement graduées, et enregistrées de façon à pouvoir être reproduites (sur bande magnétique, sur film, pour la télévision). Mais « l'enseignement programmé », au sens actuel de l'expression, désigne plus qu'un simple moyen de transmettre des connaissances : il vise à instruire effectivement l'élève, et pas seulement à lui fournir une occasion de s'instruire.

Toute présentation systématique d'un sujet dans un manuel constitue un premier pas — bien timide il est vrai — dans cette voie. L'étude individuelle des manuels ne permet pas, dans la plupart des cas, d'assimiler effectivement une matière. Si les manuels suffisaient, à quoi serviraient les écoles ? Les laboratoires mis à part, l'école pourrait se réduire à une librairie. Certes, l'étude des livres fournit d'amples occasions de s'instruire, et bien des autodidactes se sont formés ainsi. Thomas Carlyle a certainement énoncé une condition nécessaire, sinon suffisante, de l'éducation, en disant que la bibliothèque est la vraie université. Cependant, instruire ce n'est pas seulement mettre des livres à la disposition de l'élève ; c'est aussi régler et

graduer son travail de façon efficace, afin de lui éviter d'avoir à affronter seul les difficultés. Tel est l'objet des programmes, des lectures imposées, des exercices, des conférences, des examens et, bien entendu, des inévitables cours.

Mais cet ensemble de méthodes ne crée pas toujours des conditions très favorables à l'acquisition des connaissances. Le professeur qui fait son cours n'attend pas des élèves une attention se traduisant par des réactions immédiatement observables ; s'il procède à une interrogation orale, chaque élève n'est interrogé que pendant un faible laps de temps, et rien ne garantit que les autres aient compris. Et ce n'est que bien plus tard que le professeur peut se rendre compte des points qui ont été retenus et de ceux qui ne l'ont pas été. La capacité d'assimilation des élèves est très variable, et le cours se déroule nécessairement au rythme qui convient à un élève moyen hypothétique : il est fort probable que ce rythme est trop rapide pour certains, trop lent pour d'autres. Pendant le cours, même les meilleurs élèves sont souvent inattentifs, et la plupart n'ont aucun moyen de savoir avant qu'il soit trop tard s'ils ont bien retenu ce que le professeur voulait leur enseigner. Ces difficultés risquent d'être encore multipliées lorsque le professeur n'est pas en contact direct avec les élèves, mais s'adresse à eux par l'intermédiaire de la radio, de la télévision ou du film.

L'enseignement programmé vise à remédier à ces inconvénients, en allant beaucoup plus loin dans la recherche d'une assimilation effective et profonde des connaissances enseignées. Il s'agit en somme de faire

bénéficier tous les élèves de certains des avantages des leçons particulières, dans des conditions économiquement acceptables.

I. ÉVOLUTION DE L'ENSEIGNEMENT PROGRAMMÉ

1. La machine de Pressey

Les principes de l'enseignement programmé sont applicables en l'absence de toute machine, mais son succès a en fait pour origine la petite machine à enseigner construite il y a environ 35 ans par le professeur Sidney Pressey de l'*Ohio State University*. La machine de Pressey présente à l'élève une série de questions auxquelles il doit répondre. Elle est conçue pour être utilisée par un seul élève à la fois, à un rythme correspondant aux capacités de cet élève. Les questions sont à choix multiple : elles sont suivies de l'énoncé de quatre réponses, dont une seule est correcte. La machine comprend quatre boutons, et l'élève doit appuyer sur le bouton correspondant à la réponse qu'il croit juste. Si la réponse est juste, la machine passe immédiatement à la question suivante. Si elle est fautive, la machine continue à présenter la même question jusqu'à ce que l'élève trouve la réponse juste. Dans le modèle pour jeunes enfants, en récompense d'un certain nombre de réponses justes, la machine distribue automatiquement des friandises. Un autre modèle élimine les questions auxquelles une réponse juste a été donnée une ou deux fois, pour éviter que l'élève perde son temps à revoir des questions déjà assimilées.

Les machines de Pressey possèdent trois caractéristiques fondamentales qui se retrouvent dans toutes les machines à enseigner et dans tous les systèmes non mécaniques d'enseignement programmé : participation active constante de l'élève ; rectification ou confirmation et récompense immédiate suivant la réponse donnée ; adaptation du rythme, et parfois de l'ordre de présentation, du programme en fonction des réponses.

Si judicieux que soient ces principes, l'invention de Pressey devait rester près de trente ans à peu près inconnue. Vers 1950, des recherches expérimentales furent entreprises, de façon indépendante, sur les films dans la préparation militaire, afin de découvrir les moyens d'accroître l'efficacité de l'instruction individuelle et collective grâce à la participation active des élèves. Mais c'est l'article du professeur B. F. Skinner, de l'Université de Harvard, « *The Science of Learning and the Art of Teaching* », qui devait, en 1954, provoquer le mouvement, qui a pris une telle extension depuis, en faveur de l'enseignement programmé.

2. L'enseignement programmé de Skinner

La machine à enseigner conçue par Skinner doit beaucoup à ses recherches sur les techniques de dressage des animaux dans les laboratoires de psychologie. L'une des idées maîtresses est que toute matière d'enseignement peut être subdivisée en un grand nombre de petites unités soigneusement graduées, et que la graduation optimale peut être déterminée d'après les réactions d'un groupe type d'élèves à un programme expérimental. Ces principes sont encore à la base de ce que nous appelons aujourd'hui enseignement programmé.

Skinner pense que les élèves doivent composer eux-mêmes les réponses aux questions proposées, au lieu de choisir entre un certain nombre de réponses arbitrairement fixées. Mais il est difficile de construire une machine capable de noter des réponses écrites, lorsqu'il s'agit d'études supérieures. C'est pourquoi, à ce niveau

de l'enseignement, Skinner laisse à l'étudiant lui-même le soin de vérifier l'exactitude de sa réponse, en se référant à une réponse modèle présentée par la machine après l'exercice. Des techniques analogues, faisant appel à la participation des élèves, ont été utilisées dans le cadre des recherches sur l'emploi des films dans la préparation militaire. Pour l'étude individuelle, Skinner a mis au point une machine à enseigner simple, programmée de façon que l'élève ne puisse connaître la réponse juste avant d'avoir lui-même répondu à la question. De nombreuses machines à enseigner d'emploi courant sont construites sur le même principe. De toute façon, la machine n'enseigne pas, elle présente un programme d'enseignement.

II. LES PRINCIPES DE L'ENSEIGNEMENT PROGRAMMÉ

1. Graduation de l'instruction

Des séquences, programmées de façon soigneusement graduée, sont établies pour l'enseignement de diverses disciplines d'enseignement général ou technique — depuis l'orthographe et l'arithmétique simple jusqu'à des matières hautement spécialisées exigeant l'exercice du jugement et la solution de problèmes complexes. Il peut être nécessaire dans ces derniers cas de prévoir plusieurs centaines, voire plusieurs milliers d'unités, dans le programme. Les principes essentiels de tels programmes sont faciles à énoncer, mais souvent difficiles à suivre : définir exactement ce qu'on veut enseigner, prendre l'élève au point où il se trouve et l'amener pas à pas au point où l'on veut qu'il parvienne. On peut, au début, lui suggérer les réponses justes, mais il faut l'obliger peu à peu à répondre lui-même en se servant de ce qu'il a déjà appris. Ce processus d'instruction graduelle exige des exercices répétés pour l'assimilation de chaque nouveau concept ou mécanisme. Les progrès doivent être contrôlés à chaque étape, pour corriger les erreurs et récompenser les succès.

Certes, ces principes de la programmation n'ont en eux-mêmes rien de particulièrement nouveau ou sensationnel. Ils se retrouvent, au moins dans une certaine mesure, dans tout enseignement bien conçu et sont recommandés par les éducateurs depuis l'Antiquité. Les dialogues socratiques de Platon en sont une excellente illustration, et, au XVII^e siècle, Comenius les recommandait dans la *Didactica magna*. Ce qu'il y a de nouveau dans l'enseignement programmé, c'est la volonté d'appliquer ces principes de façon systématique, avec possibilité de retours en arrière, et de faire un effort intensif pour atteindre cet objectif.

2. Participation active de l'élève

De nombreux auteurs de programmes n'hésitent pas à considérer que tout échec de l'élève est davantage imputable au programme qu'à l'élève lui-même. Dès qu'un programme provisoire a été établi, il est expérimenté sur quelques élèves. Les erreurs commises par les élèves renseignent l'auteur sur l'omission d'un élément essentiel ou sur sa trop grande confiance quant aux connaissances des élèves. D'un côté, il a supposé compris des termes que les élèves n'avaient pas encore assimilés ; de l'autre, il n'a pas prévu assez d'exercices ou il a insuffisamment précisé une distinction, claire pour lui mais difficile à saisir pour les élèves. Tous ces défauts se rencontrent dans les textes et le matériel de lecture ordinaires, mais ils passent inaperçus parce qu'il n'y a pas de contrôle constant et détaillé des réactions de l'élève. Dans la préparation des séquences

d'enseignement programmé, les réponses des élèves sur chaque point éclairent l'auteur sur les défauts de son programme. Il est fréquent qu'un programme soit plusieurs fois révisé, à la lumière des données détaillées fournies par les réponses des élèves. Ainsi, les élèves deviennent véritablement les co-auteurs du programme.

3. Le professeur et la machine

Les professeurs qui ont composé une séquence d'enseignement programmé ont souvent l'impression de faire une expérience utile et révélatrice. Beaucoup estiment qu'un professeur n'apprend vraiment le sujet qu'il enseigne qu'en s'efforçant de le réduire à une séquence programmée capable de faire acquérir de façon autonome à l'élève les connaissances ou les compétences voulues. Les professeurs qui tentent d'établir un tel programme sont souvent amenés à faire deux constatations : ils sont obligés de définir ce qu'ils veulent enseigner avec bien plus de précision qu'ils ne l'avaient jamais fait ; et ils acquièrent une nouvelle conception du processus d'acquisition des connaissances, car ils se rendent mieux compte des difficultés des élèves. En effet, c'est précisément l'incapacité de l'élève à répondre aux questions posées qui indique au professeur ses propres erreurs et les corrections à apporter au programme.

III. AUTO-INSTRUCTION PROGRAMMÉE

1. Nature de l'auto-instruction programmée

Les essais d'enseignement à l'aide de séquences autonomes ont été appelés par certains auteurs programmes d'auto-instruction. On appelle parfois enseignement automatique le système où les séquences sont présentées au moyen d'un dispositif mécanique. L'emploi d'une machine à enseigner offre plusieurs avantages. L'élève reste constamment actif et attentif. Il s'exerce activement à utiliser les nouveaux termes, concepts ou rapports dans divers contextes appropriés. Si son attention baisse, il s'en aperçoit immédiatement. Le fait d'avoir à répondre fréquemment et de façon explicite lui permet de contrôler constamment ses progrès. Chaque fois qu'il donne une réponse juste, il en est informé — ce qui constitue un excellent stimulant. S'il commet une erreur, il l'apprend aussi immédiatement — au lieu d'avoir à attendre des heures, des jours ou des semaines avant qu'un examen lui révèle les lacunes de ses connaissances. Il peut reprendre le programme là où il l'a laissé. Ce dernier avantage est particulièrement important pour les adultes et les enfants qui ne peuvent fréquenter l'école.

On exprime parfois la crainte que l'enseignement programmé ne fournisse que des connaissances stéréotypées apprises par cœur, au lieu d'une véritable compréhension de la matière étudiée. Nous ne pensons pas que cette crainte soit fondée. Il paraît désormais évident que les séquences programmées peuvent amener l'élève à faire des distinctions subtiles et des généralisations, à appliquer ses connaissances à des situations nouvelles et à les utiliser pour une activité intellectuelle créatrice. On redoute aussi que le soin apporté à guider et à contrôler le comportement de l'élève ne crée chez lui l'habitude de se voir faciliter la tâche. Certes, l'élève devra en définitive apprendre à affronter un monde non programmé et à s'instruire au moyen de lectures et d'expériences personnelles non structurées. Cependant, il ne pourra tirer un total profit de

cette formation pratique que s'il a d'abord été dirigé comme il convient pendant la période initiale d'acquisition des compétences et des réactions de base. Cette vérité vaut aussi bien pour les disciplines scolaires que pour les techniques comme celle du violon. Mais toute bonne méthode d'enseignement doit aussi prévoir la maturité de l'élève qui, à un moment donné, ne doit plus être assujéti à l'aide extérieure. Il en est de même dans l'enseignement programmé : un programme bien conçu doit viser expressément à amener progressivement le débutant au point où il pourra voler de ses propres ailes.

Le fait d'exiger fréquemment des réponses de l'élève présente encore une autre utilité. La séquence autodidactique doit être assez souple pour s'adapter exactement aux besoins d'élèves ayant une formation et des aptitudes différentes ; il faut, en particulier, éviter que l'élève perde son temps à apprendre ce qu'il sait déjà. On pourra, à cet effet, prévoir des paragraphes spéciaux destinés aux élèves les plus avancés qui feront ainsi abstraction de certaines parties du programme. Par ailleurs, la séquence pourra se ramifier afin de donner des informations complémentaires à l'élève dont les réponses révèlent des lacunes sur un point déterminé. Les programmes ramifiés, ou à séquences variables, font actuellement l'objet de nombreuses expériences.

2. Livres brouillés

Il est facile de présenter des séquences ramifiées relativement souples, grâce à un système où chaque réponse de l'élève sert à aiguiller sa progression. Dans le cas de textes imprimés, on utilise à cet effet les livres brouillés. Chaque page contient une unité d'information et une question. Mais l'élève ne prend pas les pages dans l'ordre normal. La page à laquelle il est renvoyé dépend de sa réponse à la question de la page 1, et ainsi de suite à chaque page. Chaque réponse inexacte le renvoie à des explications et il doit corriger son erreur avant d'aller plus loin. On peut aussi utiliser une machine à microfilms qui choisit automatiquement de nouvelles questions suivant les réponses de l'élève. Ce système fournit un moyen de contrôle supplémentaire et permet d'enregistrer chaque réponse de l'élève.

3. Calculatrices électroniques

À un stade encore plus avancé, on utilise expérimentalement des calculatrices numériques ultra-rapides pour contrôler les progrès des élèves, enregistrer leurs réponses et choisir la séquence qui convient le mieux aux besoins de chacun. Le choix peut être effectué sur la base d'une sélection de toutes les réponses précédentes aussi bien que d'après les dernières réponses fournies. Ces appareils électroniques, que plusieurs étudiants utilisent par roulement, peuvent adapter la séquence aussi bien à la rapidité qu'à l'exactitude des réponses de chaque élève. Ils constituent ainsi un système automatique d'enseignement, programmé mais adaptable, d'une souplesse comparable à celle de l'enseignement d'un professeur expérimenté. Les travaux de Gordon Pask sur l'application des systèmes d'auto-organisation et de la théorie des jeux dans l'enseignement automatique représentent un effort dans le même sens.

4. Machines à enseigner

Cependant, dans bien des cas, il est possible d'obtenir la plupart des avantages de l'enseignement pro-

grammé sans avoir recours à des appareils complexes. La ramification n'est nécessaire que dans la mesure où le programme ne prévoit pas les erreurs probables et n'apprend pas à l'élève à les éviter avant qu'elles ne risquent d'être commises. Il est possible d'utiliser avec succès des séquences linéaires pour l'enseignement des sciences, des mathématiques et des langues, au moyen d'appareils guère plus compliqués qu'un livre spécialement programmé. La plupart des programmes actuellement en préparation sont du type linéaire. Ils sont présentés sous la forme d'un livre ou, si l'on veut pouvoir mieux contrôler le comportement de l'élève, par l'intermédiaire de machines relativement simples qui obligent l'élève à répondre avant de présenter la réponse correcte, pour comparaison. On peut se procurer facilement ces machines, dont le prix varie de quelques dollars à 50 dollars et plus. De nouvelles machines, améliorées et moins coûteuses, sont constamment mises au point. Cependant, il convient de rappeler que la meilleure machine est absolument inutilisable sans un programme approprié. A l'heure actuelle, s'agissant d'une technique nouvelle et en progrès rapide, on produit des programmes de formes diverses, qui ne s'adaptent pas à toutes les machines. Comme pour toute technique nouvelle, il faudra un certain temps pour déterminer quelle forme de programme et quel type de machine conviennent le mieux à chaque objectif de l'enseignement programmé.

5. Systèmes électroniques

Pour les très jeunes enfants qui ne savent pas encore lire et pour l'enseignement de la phonétique des langues, on utilise des appareils électroniques présentant des stimuli auditifs. Dans certains cas, l'élève n'est pas en mesure de bien évaluer sa réponse. Heureusement, dans le cas des jeunes enfants, il est souvent possible de proposer des questions à alternative simple : oui ou non, vrai ou faux, plus grand ou plus petit, semblable ou différent, etc. Avec un peu d'ingéniosité, il est même possible d'utiliser des questions à alternative simple pour l'enseignement de notions très complexes. Dans ce cas, l'élève n'a pas besoin d'évaluer lui-même sa réponse parce que la machine à enseigner est capable de distinguer automatiquement les réponses exactes. Si les réponses requises sont de type verbal ou numérique, leur évaluation automatique est également possible, à condition que l'élève se serve d'un clavier. Un certain nombre de machines de ce type existent déjà sur le marché.

CONCLUSION

Les entreprises aussi bien que les écoles se sont rapidement rendu compte des possibilités qu'offrent les machines à enseigner et l'enseignement programmé d'accroître l'efficacité de la formation ou de l'instruction. Un certain nombre d'importants programmes d'auto-instruction ont été élaborés et expérimentés pour la formation des employés. Dans ce domaine, les objectifs de la formation étant nettement définis et les coûts étant comptabilisés, il est possible d'évaluer de façon précise le gain d'efficacité. D'après une enquête sérieuse, l'enseignement programmé permettrait d'obtenir un gain de temps de 25 %, ainsi que des résultats meilleurs et plus durables. Certaines études effectuées dans des écoles font apparaître des gains sensiblement plus importants ; d'autres indiquent des avantages moins marqués.

Il est évident que les améliorations constatées dépendent non seulement de l'efficacité des méthodes mais aussi de la qualité des programmes. Il semble que les programmes élaborés actuellement soient de qualité

très inégales, suivant le volume de travail consacré à leur mise au point, à leur expérimentation et à leur amélioration. Mais, du fait même que ces programmes sont autonomes et susceptibles de répétition, il est possible d'en mesurer l'efficacité de façon contrôlée avec une précision qui est difficile à atteindre dans le cas des autres méthodes pédagogiques. Un comité mixte d'associations nationales pédagogiques et psychologiques travaille actuellement à mettre au point des procédés normalisés pour l'évaluation rigoureuse des programmes. Les avantages inhérents au système et les possibilités d'amélioration qu'il comporte donnent à penser qu'on est loin d'avoir atteint la limite du rendement de l'enseignement programmé. Ces possibilités d'amélioration résultent de causes à la fois scientifiques et techniques. D'abord, chaque programme peut être constamment révisé et amélioré ; ensuite, l'enseignement programmé pouvant être répété à volonté, il est facile de soumettre à une expérimentation scientifique les différentes variantes dont il se compose. De nombreuses recherches dans ce sens sont effectuées dans les écoles, les universités et les instituts pédagogiques. De ces expériences, on peut dégager des principes qui permettront de réduire la marge d'essais et d'erreurs dans l'établissement des programmes. De nombreux comptes rendus d'expériences commencent à paraître dans les revues de psychologie et de pédagogie et même dans d'autres publications.

Les progrès constants réalisés dans la recherche pédagogique, la préparation, l'expérimentation et l'évaluation des programmes et la construction des machines permettront certainement de décharger les professeurs de maints travaux de routine qui accaparent encore beaucoup trop de leur temps. Libéré de nombreuses besognes purement machinales, souvent inefficaces, qui peuvent désormais être programmées, le professeur pourra, pour la première fois dans l'histoire de l'éducation des masses, disposer d'un temps suffisant pour faire travailler individuellement les élèves de façon efficace et suivie, développer leurs aptitudes sociales et leurs dons d'expression — tâche qui requiert tout le talent de l'éducateur¹.

Nous pensons que les possibilités de perfectionnement et d'extension de l'enseignement programmé ouvrent des perspectives encourageantes pour l'amélioration de l'enseignement, aussi bien dans les pays en voie de développement que dans ceux qui sont techniquement avancés. On en est encore, dans ce domaine, au stade expérimental et l'on observe toutes les difficultés qui accompagnent inmanquablement le développement rapide de nouvelles techniques dans une société. Néanmoins, en même temps que se poursuivent vigoureusement les recherches théoriques et techniques dans un climat qui n'est pas toujours exempt de controverses, des applications pratiques intéressantes commencent déjà à voir le jour.

¹ Il ne faut à aucun prix créer l'impression que les machines et l'instruction programmée « remplaceront » le maître. Son importance et sa responsabilité, loin d'être diminuées, seront au contraire accrues à mesure que ces nouveaux moyens se généraliseront. En effet, les maîtres des générations prochaines devront non seulement contribuer à l'élaboration des programmes « mécaniques », à la révision des plans d'études, tâches déjà non négligeables. Ils devront surtout combiner toutes ces ressources en un ensemble coordonné d'expériences à l'intention d'élèves de différentes capacités.

Il est évident d'autre part que les maîtres devront être plus étroitement spécialisés qu'aujourd'hui. Au lieu d'un maître unique par classe, le dernier quart de ce siècle verra très probablement des maîtres spécialisés — l'un dans l'enseignement télévisé, l'autre dans l'enseignement programmé, le troisième dans la direction générale des études. « L'équipe d'enseignement », quels qu'en soient la composition et l'effectif, est appelée à jouer un rôle important, en raison de la diversité des fonctions qui incomberont aux maîtres.

ANNEXE

Exemple de programme pour l'enseignement d'un procédé de calcul simple.

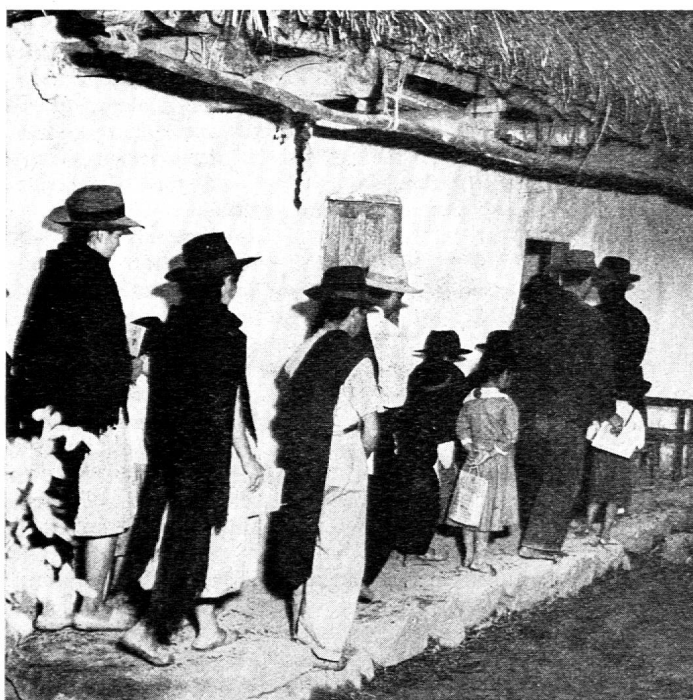
Elever mentalement au carré des nombres de deux chiffres se terminant par 5

L'exemple ci-dessous est une version préliminaire d'un programme conçu par James L. Evans à l'Université de Pittsburgh. Le programme a été ensuite révisé, compte tenu des réponses des élèves. Pour se faire une idée du fonctionnement de la séquence programmée, le lecteur pourra dissimuler la réponse pendant qu'il la complète dans l'espace laissé en blanc dans la question, puis vérifiera sa réponse avant de passer à la question suivante. Le programme peut aussi être expérimenté sur des enfants de 9 à 12 ans, en le modifiant s'il y a lieu jusqu'à ce que les élèves répondent à toutes les questions sans erreur.

Questions	Réponses
1. Vous allez apprendre un moyen facile d'élever au carré les nombres de deux chiffres qui se terminent par 5. Exemple : 35 est un nombre de deux chiffres qui se termine par	5
2. Pour élever au carré un nombre de deux chiffres qui se termine par 5, on prend le premier chiffre à gauche. Dans 45, le premier chiffre à gauche est 4 ; dans 75, le premier chiffre est	7
3. Dans 85, le premier chiffre est	8
4. On ajoute 1 à ce premier chiffre. Par exemple pour 35, $1 + 3 = 4$. Pour 25, en ajoutant 1 au premier chiffre, on obtient	$2 + 1 = 3$

5. Pour 85, en ajoutant 1 au premier chiffre, on obtient	9
6. Pour 15, on obtient	2
7. On multiplie ensuite le premier chiffre par le premier chiffre plus 1. Pour 65, on a $6 \times 7 = 42$. Pour 25, on a $\times = 6$.	2×3
8. Pour 35, on a $\times =$	$3 \times 4 = 12$
9. On pose ensuite le produit obtenu en multipliant le 1er chiffre par le 1er chiffre plus 1. Pour 65, on pose 42. Pour 45, on pose 20. Pour 35, on pose	12
10. On écrit 25 à la suite du produit du 1er chiffre par le 1er chiffre plus 1. Par exemple pour 35, on pose 12 suivi de et on obtient 1225.	25
11. Pour 25, on obtient 625. Pour 65, on obtient	4225
12. Pour un nombre de deux chiffres se terminant par 5, le produit du 1er chiffre par le 1er chiffre plus 1, suivi de 25, représente le carré de ce nombre. Par exemple, le carré de 85 est 7225. Le carré de 25 est	625
13. Le carré de 35 est 1225. Le carré de 95 est	9025
14. Le carré de 55 est	3025
15. Le carré de 85 est	7225
Le carré de 75 est	5625
Le carré de 45 est	2025
Le carré de 15 est	225

Arthur A. Lumsdaine



Adultes et enfants, tous analphabètes, suivent les mêmes leçons dans cette « école radio », en Colombie. La photo est prise à la première heure du matin, car c'est le seul moment que les ouvriers agricoles peuvent distraire du travail des champs. Le poste récepteur est installé dans la ferme d'un cultivateur.

Des professeurs de 25 pays enseignent au Congo par Garry Fullerton

La « fourniture » de personnel enseignant aux pays en voie de développement est évidemment un des moyens essentiels d'assurer le démarrage des plans d'éducation de ces jeunes Etats. Grâce à l'UNESCO, qui organise le recrutement des professeurs et leur assure dans la mesure du possible des conditions de travail acceptables, l'aventure ne tourne plus à la catastrophe pour ces vaillants pédagogues-défricheurs.

Il y a près de cinquante ans, Stanislas Kotynski et son frère aîné décidaient de quitter Varsovie, leur ville natale, pour entreprendre un voyage en Afrique.

Ils n'allèrent pas bien loin. A peine avaient-ils atteint les faubourgs qu'ils furent interpellés par un agent qui paternellement mais fermement les ramena chez leurs parents. Stanislas avait sept ans à l'époque, son frère dix ans.

Un demi-siècle s'est écoulé et, aujourd'hui, Stanislas Kotynski a enfin réalisé son rêve, en compagnie, cette fois, de sa femme Wanda. Ils sont parmi les 556 professeurs que le gouvernement congolais a recrutés avec le concours de l'Unesco pour ses écoles secondaires.

Ingénieur des travaux publics, M. Kotynski a été engagé pour enseigner les mathématiques; mais il a été nommé par la suite directeur du nouvel Institut national du bâtiment et des travaux publics du Congo (Léopoldville). Mme Kotynska, qui a fait ses études universitaires à Paris, enseigne le français dans une école secondaire d'une mission protestante.

A l'heure actuelle, les professeurs étrangers constituent un élément essentiel du système d'enseignement au Congo. Avant l'indépendance, pratiquement aucun Congolais n'avait reçu une formation de professeur de l'enseignement secondaire, et les quelques jeunes gens sortis des écoles normales vers 1960 étaient appelés à constituer les cadres administratifs indispensables à l'organisation du nouvel Etat. Un Institut national pédagogique, destiné à former des professeurs, a été créé avec l'aide de l'Unesco. La première promotion ne sortira qu'en 1964. Entre temps, le Congo doit compter sur des professeurs venus de l'étranger pour développer son système d'enseignement.

Aux termes du programme d'aide technique bilatérale du gouvernement belge, un certain nombre de professeurs belges en fonction au Congo avant l'indépendance sont demeurés à leur poste. Avec les maîtres récemment arrivés de Belgique, ils sont en tout 1200, soit les deux tiers environ du corps enseignant.

Les Haïtiens viennent en tête

Les autres professeurs, soit un tiers de l'effectif total, proviennent de 25 pays différents et ont été recrutés par le gouvernement congolais aidé de l'Unesco. Ils sont employés par le gouvernement, mais un tiers de leur traitement leur est payé en devises étrangères par l'Unesco, qui leur verse, en outre, une prime de 1200 dollars par an, et permet aux enseignants qui en font la demande de convertir un second tiers en devises étrangères à un taux déterminé.

Parmi ces professeurs, les Haïtiens sont les plus nombreux : 123, pour 99 Belges, 85 Français et 60 Libanais. Mais on compte des professeurs venus d'Espagne, d'Italie, de la République Arabe Unie, de Syrie, de Grèce, d'Afghanistan, de Pologne, du Canada, du Honduras, du Vietnam, des Etats-Unis, de Norvège, de Suisse, des Pays-Bas, de Chine, du Luxembourg, du Mexique, du Ruanda, du Royaume-Uni, de Colombie et de Suède.

Il n'est pas rare que le personnel enseignant d'une école congolaise comprenne des professeurs d'une douzaine de nationalités différentes. L'une d'entre elles — l'Athénée de Goma — compte des maîtres venus de quinze pays, et s'enorgueillit de voir quatre nationalités différentes représentées parmi ses 600 élèves.

Pourquoi ces professeurs sont-ils venus au Congo ? Les raisons qu'ils invoquent sont aussi diverses que leurs nationalités et leurs spécialités : « le goût des voyages », « un traitement intéressant », « l'esprit d'aventure », « le désir de connaître une autre région du monde », « l'attrait de l'Afrique ».

Un désir sincère d'aider le Congo

Il faut dire aussi, bien qu'ils en fassent rarement état, que la plupart de ces maîtres sont animés d'un désir sincère d'aider le Congo et les Congolais. Ceci les amène à consacrer une très grande partie de leurs loisirs — soirées et fins de semaines — à organiser des activités extra-scolaires pour leurs élèves. Il arrive fréquemment aussi que leurs épouses se chargent de cours d'enseignement ménager pour les jeunes filles et les femmes mariées.

Les « chercheurs d'aventure » trouvent parfois plus qu'ils n'avaient escompté. C'est le cas, par exemple, de M. Emile Lejeune, un Français qui enseigne dans une école secondaire d'Albertville. En mai dernier, M. Lejeune a été chargé de coordonner les opérations de secours quand les eaux du lac Tanganyika sont montées de près de deux mètres, inondant de nombreuses agglomérations et menaçant la ville. Sur la brèche dès six heures du matin, M. Lejeune dirigeait un contingent de plus de 1000 volontaires, dont un bataillon de l'armée nationale congolaise, plusieurs troupes de scouts, des membres de l'organisation des jeunes travailleurs chrétiens, et des équipes médicales de l'Organisation mondiale de la santé.

La majorité des professeurs de l'Unesco en service au Congo sont affectés à des établissements d'Etat; 116 d'entre eux cependant ont été recrutés pour des écoles catholiques, 22 pour des écoles protestantes, et 3 pour des collèges d'autres confessions. En outre, plusieurs d'entre eux ont été détachés en qualité de conseillers techniques des ministres de l'éducation des provinces nouvellement créées.

Tel est le cas de Jesus Garcia Perez-Bances, qui a renoncé à une excellente situation en Espagne « afin d'assister à la naissance d'une nouvelle nation ». Garcia a été nommé dans la province de l'Unité kasaïenne, dont la capitale est Tshikapa, mais lorsque je l'ai rencontré, en mai dernier, il se trouvait encore avec sa femme et ses enfants à Luluabourg, à 200 km. de Tshikapa, où il ne pouvait trouver à se loger.

La crise du logement est, en effet, l'une des principales difficultés auxquelles se heurtent les professeurs étrangers, surtout dans la « brousse ». Souvent, deux ou trois familles sont obligées de partager la même maison, ce qui, parfois, provoque des frictions. Le ravitaillement aussi est un problème, sauf dans la région de Goma et de Bukavu, où l'on mange des fraises à longueur d'année. A Kabinda, par exemple, la viande est rare et les légumes, quand on en trouve, atteignent des prix exorbitants.

A ces problèmes de la vie matérielle viennent s'ajouter fréquemment des conditions d'enseignement difficiles. On trouve des écoles bien équipées dans toutes les villes de quelque importance, mais à Kabinda les élèves sont obligés d'apporter leur chaise, car les salles de classe sont vides. D'autre part, il règne dans tout le Congo une grande pénurie de manuels scolaires, d'équipement de laboratoire, d'auxiliaires visuels, et de matériel scolaire en général.

Face à cette situation, comment les professeurs se sont-ils acquittés de leur tâche ? A quelques exceptions près, ils ont bien réussi, certains même remarquablement bien.

« L'aide de l'Unesco nous a été extrêmement précieuse au cours des années difficiles qui ont suivi l'indépendance », dit M. Michel Colin, ministre congolais de l'éducation. Et d'autres personnalités congolaises reconnaissent franchement que, sans les professeurs étrangers envoyés dans le cadre des programmes d'assistance technique de l'Unesco et du gouvernement

belge, il n'y aurait pas aujourd'hui d'enseignement secondaire au Congo.

On demande 7000 professeurs

Pour trouver de nouveaux candidats, des missions ont été envoyées dans divers pays. Le Ministère de l'éducation estime, en effet, qu'il faudrait encore près de 7000 enseignants avant qu'un nombre suffisant de maîtres congolais soit en mesure de prendre la relève.

« Conseilleriez-vous aux professeurs de votre pays de venir enseigner au Congo ? » demandai-je à Gilbert Austin, un jeune Haïtien chargé de cours d'anglais et de mathématiques à l'Athénée de Luluabourg.

« Plusieurs de mes amis m'ont posé la même question », répondit-il. En général, je leur dis à peu près ceci : « Oui, à condition d'avoir une vocation de pionnier et le dévouement indispensable. Si l'argent seul vous intéresse, vous ne tiendrez pas. Pour enseigner au Congo, il faut que vous ayez réellement le désir de faire quelque chose pour vos semblables. »

(Informations Unesco)

Les Contes du Vampire

par Georges Fradier

L'UNESCO attache une très grande importance à la connaissance réciproque des cultures autochtones. Pour qui pratique tant soit peu la grande organisation, il est frappant de constater le souci de ses animateurs de déborder le cadre traditionnel de la culture occidentale pour faire connaître les trésors d'autres civilisations méconnues du commun. Le bref article reproduit ici est typique de cette préoccupation.

La littérature de l'Inde ancienne déroule généralement ses épopées et ses drames dans un décor fastueux : palais de marbre, jardins enchantés, neiges lumineuses, forêts pleines de rossignols, de paons, de biches et de jeunes déesses. Cependant il y eut aussi une tradition macabre et démoniaque qu'attestent les **Contes du Vampire**, traduits du sanskrit par Louis Renou, l'un des plus récents volumes de la collection Unesco d'œuvres représentatives¹.

A vrai dire ce livre versifié vers l'an 1070 par un brahmane cachemirien du nom de Somadeva n'est pas un recueil de contes fantastiques, conçus pour nous donner des cauchemars — au contraire. Mais le cadre dans lequel ils sont placés et que l'auteur évoque impitoyablement vingt-quatre fois, est bien celui de la magie noire, de la sorcellerie et du diabolique, avec tout l'attirail du genre : lune blafarde, charnier, bûchers fumants, fantômes et ricanements dans les ténèbres.

Voici ce cadre : un moine mendiant vient apporter, jour après jour, au roi Trivikramasena des fruits qui contiennent tous (on s'en aperçoit beaucoup plus tard) une perle précieuse. Pourquoi cette générosité insolite ? C'est que, répond le mendiant, j'attends un service exceptionnel : le roi peut m'aider à accomplir un acte magique qui m'assurera des pouvoirs surnaturels. Il faut pour cela gagner le concours d'un vampire. Le prince accepte. L'épreuve consiste à chercher dans un lointain cimetière le cadavre d'un homme pendu à un arbre ; dans ce cadavre loge un vampire, ou plutôt un **vetâla**, qui hante les cadavres, c'est vrai, mais ne suce pas le sang des vivants. Le **vetâla** n'est pas nécessairement cruel ; il est malicieux, trompeur, parfois serviable. Et tandis que le roi chemine sous l'horrible fardeau, le vampire, afin de le distraire, lui raconte une histoire.

Or chaque histoire se termine par une sorte d'énigme : que pense le roi des personnages du récit, de leur conduite, de la décision qu'ils auraient dû prendre ? Et il faut répondre, sinon, dit le vampire, « votre tête

éclatera en morceaux ». Naturellement le roi, pénétrant et sage par définition, donne chaque fois la réponse juste, ingénieuse, satisfaisante. Aussitôt le **vetâla** disparaît avec son cadavre. Il faut repartir à sa recherche, retrouver le cimetière, redécrocher le pendu. Vingt-trois fois. Mais à la vingt-quatrième épreuve, au terme d'une histoire de parentés imbriquées (un homme ayant épousé la fille de l'épouse de son fils, que sont pour lui les enfants de ce dernier, etc.), le roi reste muet. Silence tragique. La malédiction va-t-elle s'abattre ? Non. Le vampire renonce au jeu ; il félicite le roi pour son courage et lui révèle enfin que le moine mendiant est un magicien criminel. C'est le roi qui profitera des pouvoirs surnaturels convoités par ce mauvais yogin. La vertu est récompensée.

Mais quelles histoires raconte donc le **vetâla**, sinistre Schéhérazade ? De jolis contes. Juché sur l'épaule du héros qui traîne son mort dans la nuit interminable, il lui fait gentiment de beaux contes indiens, légers, un peu ironiques, à peine surnaturels, à peines érotiques, des fables charmantes. Et comme on peut s'y attendre, chaque fois que l'on ouvre un livre de l'Inde ancienne, ces contes rendent, malgré leur poésie propre, un son toujours familier. C'est qu'ils sont beaucoup plus anciens que Somadeva, lequel travaillait une matière déjà élaborée : plusieurs siècles auparavant l'Inde les avait déjà répandus en Orient, et depuis lors les adaptations et les déformations littéraires des thèmes du **vetâla** ont resurgi un peu partout. On les retrouve en Iran, dans le **Tufinamah**, en Grèce ou en Syrie dans les romans byzantins et dans les **Mille et Une Nuits**, en France dans les **Fabliaux**, en Italie dans le **Décameron** et finalement chez plus d'un conteur moderne, Andersen en tête. Le douzième conte, par exemple, « Comment le roi s'éprit d'une nymphe céleste », semble contenir en germe le thème de Mélusine, l'épouse qui, à date fixe, retourne secrètement à un

¹ Ed. Gallimard, Paris.

monde surnaturel ou infernal, et aussi le thème de saint Georges ou de tout cavalier au cœur pur vainqueur du dragon et libérateur de la jeune fille. Autre exemple, l'archétype de la princesse au petit pois figure dans l'histoire « des trois frères à l'excessive délicatesse ». Le premier de ces brahmanes est délicat sur la nourriture, le second sur les femmes, mais le troisième... « On lui fit apprêter une couche avec sept matelas entassés sur le bois du lit... Une heure et demie passa, quand il se leva du lit, en pleine nuit, se pressant le flanc de la main et poussant des cris comme un homme en proie à la souffrance. Les officiers qui se trouvaient là virent sur le flanc du jeune homme une marque rouge incurvée, imprimée profondément dans la chair, semblable à un poil... Ils examinèrent les

matelas un à un et, en fin de compte, à la surface même du bois, sous les matelas, ils découvrirent un poil. »

Cependant, lorsqu'ils suggèrent une « morale », ces contes indiens vont beaucoup plus loin que ceux de l'Europe. Chez Andersen un enfant découvre la nudité du roi. Chez Somadeva un enfant se sacrifie pour sauver le roi, et au moment de l'immolation il éclate de rire. C'est qu'il découvre la vanité universelle, et non seulement celle de ses parents, du roi et des humains: « S'il est vrai que Brahma, Indra, Vichnou, Shiva et tous les dieux doivent inexorablement périr, pourquoi cette incroyable illusion à imaginer que le corps est éternel ? »

(Informations Unesco)

Les bons d'entraide de l'UNESCO

Rien de moins académique que l'UNESCO! Le souci d'efficacité concrète est partout apparent dans ses programmes d'action, comme en témoigne l'ingénieux système des bons d'entraide exposé ci-dessous. Nous ne saurions mieux conclure cette sommaire présentation qu'en vous recommandant, chers collègues, d'intéresser vos classes à cet achat. Quelle belle leçon d'humaine géographie!

UNESCO : Chacun sait vaguement ce que signifie ce sigle formé de six initiales. Comme pour toutes les institutions internationales, ce sont celles de mots anglais. Traduisons tout de suite : « Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture ». En les bousculant un peu, on retrouve toutes les majuscules.

Education, science, culture : voilà qui doit intéresser non seulement les maîtres d'écoles, mais les écoles elles-mêmes. Nations Unies : comme l'organisation de l'Unesco ne s'inscrit dans aucun contexte politique, ne poursuit pas de but militaire, notre pays peut y adhérer sans crainte pour sa neutralité. Il doit même y adhérer en vertu de cette « neutralité active » qui doit servir l'intérêt de tous les peuples.

Qu'est-ce que les bons d'entraide ?

Servir, oui, mais comment ? Aujourd'hui, la générosité publique est sollicitée à coups répétés par des demandes en faveur de toutes sortes de causes dignes d'intérêt, entre lesquelles il est très difficile de choisir. C'est pourquoi l'on a imaginé le système des bons d'entraide, dont le principe est des plus simples.

Dans les pays donateurs, des particuliers ou des groupements — notamment des classes ou des écoles entières — choisissent sur une liste approuvée par l'Unesco des projets à la réalisation desquels ils souhaitent contribuer. Puis ils réunissent des fonds, achètent des bons d'entraide, et les envoient directement à l'adresse des projets choisis. Les bénéficiaires se servent de ces bons comme d'une sorte de monnaie internationale pour acheter le matériel ou les fournitures scientifiques ou pédagogiques dont ils ont besoin.

Les douze projets de l'aide suisse

Le nombre des projets d'entraide établis par l'organisation centrale de l'Unesco est naturellement assez élevé. C'est pourquoi, ces projets portent un numéro d'ordre que nous citons devant leur titre.

La Commission nationale suisse pour l'Unesco a reçu 70 de ces projets. Mais l'exigüité de notre pays et le petit nombre de ses habitants ne permettait pas de les assurer tous. La Commission en a retenu 12 que nous allons énumérer et décrire brièvement.

1. CEYLAN. (Projet 131). L'école de Mount Lavinia pour les sourds

En 1912, une missionnaire protestante ouvrait une école pour les sourds au Ceylan. Comme toujours, les débuts furent modestes : deux élèves seulement. Aujourd'hui ils sont 180 : 120 garçons et 60 filles. Mais il reste plus de 200 inscriptions auxquelles on ne peut donner suite par manque de place.

Il s'agirait donc de développer cette institution et de l'agrandir. Une école pour les sourds, nous le savons, exige un long enseignement, car après l'instruction primaire générale, il faut encore garder les élèves pour leur formation professionnelle. On imagine sans peine combien coûteux sont les ateliers, le matériel, l'outillage. En outre, il faut développer les installations d'hébergement et l'on doit aussi pouvoir envoyer à l'étranger le personnel enseignant pour y recevoir la formation nécessaire.

Les dépenses prévues par ce projet s'élèvent à 5500 dollars, soit à près de 25 000 fr. suisses. L'on peut acquérir pour ce projet, comme pour les suivants, des bons d'entraide dont nous décrirons la formule à la fin de cet article.

2. INDE. (Projet 285). Institut d'art populaire Lok Kalakar Sangh d'Almora

Tous ceux qui sont allés en Inde nous disent quelle difficulté il y a de communiquer avec sa population, parce que les manières de sentir, de comprendre, de raisonner, sont très différentes entre l'Orient et l'Occident. Le premier pas vers une compréhension mutuelle nécessaire semble donc bien être l'étude de la mentalité propre à l'Orient. C'est pourquoi l'Unesco a lancé l'un de ses projets majeurs visant à développer l'appréciation mutuelle des valeurs culturelles de l'Orient et de l'Occident.

Dans l'Almora, district montagneux qui est l'une des parties de l'Inde les plus riches en chants et en danses populaires, l'on construit un institut destiné à les conserver. Les bons d'entraide doivent servir à acquérir du matériel d'enregistrement et de photographie. Le budget est de 5000 dollars.

3. ISRAËL. (Projet 342). Jeunesses musicales

C'est après la dernière guerre qu'est né l'Etat d'Israël. Ce nom n'évoque-t-il pas pour nous toute l'histoire de la Bible et les origines du christianisme ? D'autre part, nous ne pouvons oublier le martyre des Juifs en diverses parties du monde, qui a amené les survivants à recons-

tituer la patrie de leurs ancêtres. Tout était à créer dans ce nouvel Etat, tout reste à achever. Les musiciens, les Jeunesses musicales, mais aussi tous les jeunes gens auront à cœur d'aider les Jeunesses musicales de ce pays. Les bons d'entraide sont destinés à l'achat d'instruments et de magnétophones, ainsi qu'à la création de discothèques, de librairies et de cinémathèques.

Quelle qualité d'attention dans ce groupe d'enfants péruviens écoutant de la musique enregistrée, grâce aux instruments fournis par l'UNESCO.



4. YOUGOSLAVIE. (Projet 381). Bibliothèque universitaire de Skolpje

Le programme primitif portait un autre projet : la reconstruction de la cité des jeunes à Agadir. Celui-ci est en assez bonne voie pour que l'on ait pu l'abandonner en faveur de la reconstruction de la bibliothèque universitaire de Skolpje.

Est-il seulement nécessaire de commenter ce projet ? Le terrible tremblement de terre qui a dévasté la ville yougoslave a naturellement détruit entre tant d'autres bâtiments les écoles, l'université, sa bibliothèque. Le principe des bons d'entraide étant de fixer un seul objectif, c'est à la bibliothèque universitaire que la Commission de l'Unesco s'est arrêtée. La somme nécessaire est évidemment très élevée. Nous manquons encore de précisions à ce sujet. Mais il est bien évident qu'aucun bon d'entraide ne saurait être superflu.

5. HAUTE-VOLTA. (Projet 344). Ecole primaire de filles à Garango

Quel garçon, quelle fillette ne rêve au moins une fois dans sa vie d'être missionnaire ! L'amour de l'aventure y est pour beaucoup, mais aussi la générosité innée à la jeunesse. Peu nombreux seront ceux qui réaliseront ce rêve, mais il ne faut pas que la flamme allumée dans les cœurs s'éteigne.

Voici un moyen d'exercer une activité missionnaire dans la brousse. Garango, en Haute-Volta, est une ville de 13 000 habitants. Mais les communications pour y parvenir sont tellement difficiles qu'il s'écoule souvent plus de quinze jours entre deux distributions postales. Sur tout le territoire de la province qui compte 50 000 habitants, il n'y a que 26 écoles primaires et aucune école secondaire. A Garango même, une Canadienne et deux Françaises ont fondé une école de jeunes filles avec des ressources pratiquement nulles. Comment font-elles pour instruire, avec l'aide de quelques jeunes filles indigènes, quelques centaines de fillettes qui, sans cela, resteraient totalement incultes, mystère ! Mais, comme le mystère ne peut pas durer

très longtemps, il faut absolument leur venir en aide pour acquérir du matériel pédagogique et un équipement d'école. Comme en outre il s'agit de donner des soins sanitaires, il faut aussi du matériel de dispensaire. Le budget établi d'une manière extrêmement serrée atteint 10 500 dollars. Les bons d'entraide seront certainement les bienvenus pour atteindre cet objectif.

6. MADAGASCAR. (Projet 345). Institution St-Joseph

« Votre dernière lettre nous a vivement et agréablement surpris, d'autant plus qu'elle nous parvenait d'un pays avec lequel, auparavant, nous n'avions aucun rapport et aucun contact... »

» L'institution St-Joseph est un établissement pour garçons. Elle appartient à la mission catholique, mais est dirigée par les Frères maristes des écoles...

» A l'image de la ville, notre école compte parmi ses 520 élèves des Français, des créoles, des Réunionnais, des Chinois, des Arabes, des Indiens, en plus des six ou sept tribus autochtones qui sont représentées. Ce brassage des races crée d'ailleurs chez nous des problèmes délicats quant à l'éducation de nos enfants. Mais nous leur apprenons ainsi à vivre dans la coexistence fraternelle si nécessaire pour leur vie sociale future...

» Nos besoins sont multiples, mais parmi les plus pressants nous comptons l'érection d'une bibliothèque scolaire, d'un laboratoire, d'équipements pour nos ateliers, l'achat de films éducatifs, d'un appareil de cinéma, etc. »

Tels sont les extraits d'une lettre que le Frère Pascal Randriamizaka écrit à la responsable de la propagande pour les bons d'entraide de la Commission nationale suisse pour l'Unesco.

L'institution St-Joseph se trouve à Diégo-Suarez, tout au nord de Madagascar. C'est l'un des trois grands ports de la nouvelle république malgache, ce qui explique le caractère cosmopolite de sa population.

Que les espérances du Frère Pascal ne soient pas déçues. Pour les réaliser il faut 15 à 20 mille francs.

7. DAHOMEY. (Projet 319). Ferme modèle et école d'agriculture de Cotonou

Qui sait les difficultés que rencontre chez nous une agriculture évoluée peut imaginer celles qui atteignent une population de deux millions d'habitants, agricole à 90 %, vivant sur un territoire de 122 000 kilomètres carrés. Là, comme ailleurs, l'exode rural s'accélère car les bras ne trouvent pas à s'occuper. Il faut moderniser l'agriculture pour qu'elle soit rémunératrice, et chercher d'autres activités pour la population en excès. C'est au premier de ces objectifs que s'attache l'école d'agriculture de Cotonou. Mais elle a grand besoin d'équipement et de machines agricoles. Pour parer aux plus grandes nécessités, il faudrait au moins 20 000 francs. Les enfants des régions agricoles ne resteront pas insensibles à ces besoins et aideront à aménager l'école d'agriculture de Cotonou en souscrivant aux bons d'entraide.



Au Pakistan, comme au Dahomey, on lutte pour l'amélioration des terres arides, avec le concours d'experts de l'UNESCO.

8. IRAN. (Projet 405). Reconstruction des écoles détruites par le tremblement de terre

Le samedi 1er septembre 1962, peu avant minuit, un des plus terribles tremblements de terre de l'histoire moderne dévastait une zone de 20 000 kilomètres carrés dans l'ouest de l'Iran. Selon un bilan approximatif qui reste probablement en dessous de la réalité, il y eut 12 000 morts, 30 000 blessés, 80 000 sans-logis, 150 villages détruits, 110 écoles ruinées...

Nous avons été très justement sensibles à la chute d'une Caravelle qui a fait 80 morts. Plus récemment nous nous sommes émus de la catastrophe de Longarone qui a causé tant de morts et de destructions. Il ne faudrait pas que l'éloignement un peu plus grand dans l'espace et dans le temps nous rende insensible au malheur de l'Iran dont les ressources pour les reconstructions sont plus faibles que celles des pays occidentaux. Nous ne pouvons rien pour les deuils, mais nous pouvons aider selon nos moyens à réparer les ruines matérielles. Il n'est pas besoin de chiffrer les nécessités: on peut deviner qu'elles sont immenses. Que les écoliers de la Suisse prospère viennent, par les bons d'entraide, au secours des écoliers de l'Iran dévasté.

9. EQUATEUR. (Projet 327). Ecole normale d'instituteurs et écoles-pilotes à Otavalo

Dans la partie équatorienne des Andes, il y a une cuvette située entre un lac et des montagnes où vivent 50 000 personnes dont 35 000 Indiens. Tandis que les blancs et les métis de langue espagnole vivent dans un très relatif confort, les Indiens y sont pauvres, mais industriels. L'artisanat à domicile est très développé mais peu rémunérateur. Comme il s'agit d'une race particulièrement intelligente, l'on pense que les secours que l'on pourrait leur apporter pour l'instruction de leurs enfants, pour résoudre des problèmes d'hygiène et de logement, seraient aussi un exemple pour d'autres communautés indiennes du Pérou, de la Bolivie, etc. Ils construisent eux-mêmes les écoles si on leur fournit le matériel nécessaire. Les bons d'entraide doivent servir surtout à l'acquisition du matériel nécessaire à la formation des instituteurs et aux sept écoles-pilotes

qui amorceront l'éducation générale des Indiens de l'Amérique centrale.

10. MEXIQUE. (Projet 120). Centre régional d'éducation de base pour l'Amérique latine, à Patzcuaro

C'est encore une institution d'amorçage qui est créée à Patzcuaro, au Mexique. Il s'agit de donner aux Indiens de cette région une formation générale primaire qui leur manque actuellement. Le projet n'est donc pas sans analogie avec le précédent, mais le matériel nécessaire est plus varié, quoique moins abondant. Il s'agit de former dans cette institution de futurs éducateurs qui transmettront ensuite leur savoir et leur expérience dans diverses régions de l'Amérique latine.

11. GRÈCE. (Projet 363). Ecoles primaires de l'Evritannias

Il n'est pas difficile pour les montagnards de nos régions d'imaginer la situation de l'Evritannias, zone occidentale de la Grèce continentale. C'est en effet, là aussi, une région montagnarde et agricole, avec de durs

hivers et avec des conditions précaires d'existence. Plus précaires que les nôtres puisque la moyenne du revenu annuel par habitant ne dépasse guère 200 fr. suisses.

Mais il y a aussi dans ce pays une condition terrible que nous ne connaissons heureusement pas. La guerre y avait tout détruit, il a tout fallu reconstruire. La population s'y est attachée avec courage et succès. Dans 32 des 37 villages, les bâtiments scolaires construits après la guerre sont à peu près suffisants, hormis les installations sanitaires. Mais partout on manque terriblement de matériel scolaire et de livres. Les familles sont si pauvres qu'il n'est pas rare de voir un enfant échanger un œuf, dont il aurait pourtant grand besoin, contre un crayon ou du papier. Malheureusement il n'y a pas toujours d'œuf à échanger.

Nos enfants à qui l'on ne refuse rien dans ce domaine voudront bien aider leurs frères grecs par les bons d'entraide.

12. CAMPAGNE MONDIALE DE LA FAO. (Projet 340). Amélioration des semences

Parmi les projets que nous avons énumérés, il en est de plus urgents que d'autres. Mais y a-t-il quelque chose de plus urgent que de donner à manger à ceux qui ont faim ?

C'est dans ce but que la FAO, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, a lancé une campagne mondiale pour l'amélioration des semences. Il n'est pas besoin de grandes démonstrations pour faire comprendre qu'il faut semer avant de récolter. Aucun cœur généreux ne peut rester insensible à ce but : donner du pain à ceux qui n'en ont pas, en les aidant à le produire dans leur propre pays. Le pain, symbole occidental de toute la nourriture, sera ailleurs le riz, ou d'autres produits de la terre. Les bons d'entraide de l'Unesco sont un moyen commode de réaliser ce but.

Mais comment se procurer des bons d'entraide ?

La manière est toute simple. Il s'agit, somme toute, d'une manière de change, comme vous échangez de l'argent suisse contre de l'argent français, italien, etc.

L'Unesco a établi une monnaie sans division : l'UNUM. Si vous aimez savoir ce que signifie le sigle, disons qu'en français, presque aussi bien qu'en anglais, cela signifie unité monétaire de l'Unesco. Cette unité est de 22 francs suisses (5 dollars).

Les particuliers ou les groupements, les écoles, les classes, peuvent se réunir pour acheter un ou plusieurs Unum. Ils en font la demande au Secrétariat général de la Commission nationale suisse pour l'Unesco, Département politique fédéral, Berne. Ils obtiennent un bulletin de versement pour faire parvenir la contre-valeur des bons désirés. En retour, le Secrétariat général leur envoie ces bons, ou Unités monétaires, ou chèques, qu'ils font parvenir, eux-mêmes, directement à l'œuvre de leur choix.

L'on voudra bien remarquer que l'entraide ainsi accordée à l'une des douze œuvres mentionnées ci-dessus, dépasse le simple don matériel et crée entre les donateurs et leurs bénéficiaires des relations de fraternité.

On parle beaucoup de communauté des peuples, de fraternité mondiale, d'autres notions évoquant l'union qui doit exister entre tous les hommes de la terre.

C'est fort beau, pourvu que cela ne se limite pas à des formules sans efficacité. En collaborant de manière pratique à une de ces œuvres, nous ne mettons pas une limite à notre solidarité, mais nous l'exerçons avec l'espoir que tous ensemble, nous pouvons aider tous ceux qui en ont besoin.

INSTITUTEURS(-TRICES) PROFESSEURS DEMANDÉS

MONTRÉAL  CANADA

LE BUREAU MÉTROPOLITAIN DES ÉCOLES PROTESTANTES DE MONTRÉAL s'intéresse au recrutement d'instituteurs, institutrices et professeurs PROTESTANTS pour la prochaine rentrée scolaire de SEPTEMBRE 1964.

Les candidats, qui auront à enseigner le français à des élèves de langue anglaise, doivent remplir les conditions suivantes:

- 1) Être de religion protestante, réformée, ou israélite
- 2) Posséder une connaissance pratique de l'anglais
- 3) Être âgé de 25 à 40 ans
- 4) Avoir une formation pédagogique
- 5) Avoir au moins 5 ans d'expérience dans l'enseignement

Les traitements annuels des diplômés d'université sont basés sur une échelle dont le minimum est de \$4500 et le maximum de \$9350.

Des délégués du "Protestant School Board" de Montréal se rendront en Europe en février 1964 pour interviewer les candidats.

Ceux et celles qui désireraient de plus amples renseignements au sujet des traitements et des conditions d'engagement sont priés d'écrire immédiatement:

PAR AVION au directeur du service du personnel, Protestant School Board of Greater Montreal, 6000 avenue Fielding, Montréal 29, Québec, CANADA.



accidents
responsabilité civile
maladie
famille
véhicules à moteur
vol
caution

**Mutuelle
Vaudoise
Accidents**



Vaudoise Vie

assurances vie

**La Mutuelle Vaudoise Accidents
a passé des contrats de faveur
avec la Société pédagogique
vaudoise, l'Union du corps ensei-
gnant secondaire genevois et
l'Union des instituteurs genevois**

Rabais sur les assurances accidents

Etudes classiques scientifiques et commerciales

Maturité fédérale
Ecoles polytechniques
Baccalauréat français
Technicums
Diplôme de commerce
Sténo-dactylographe
Secrétaire-comptable
Baccalauréat commercial

Classes préparatoires dès l'âge de 10 ans
Cours spéciaux de langues

Ecole Lémania

LAUSANNE CHEMIN DE MORNEX TÉL. (021) 23 05 12

PAPETERIE de ST-LAURENT

Charles Krieg

RUE ST-LAURENT 21

Tél. 23 55 77 **LAUSANNE** Tél. 23 55 77

Satisfait au mieux:
Instituteurs - Etudiants - Ecoliers

Vient de paraître: aux Editions Fœtisch Frères S. A.,
Lausanne

AU DIAPASON



recueil de 100 chœurs mixtes « a capella »
publié en collaboration avec la Société Cantonale des
Chanteurs Vaudois

La bonne adresse
pour vos meubles

Choix
de 200 mobiliers
du simple
au luxe

1000 meubles divers

AU COMPTANT 5 % DE RABAIS

Les paiements facilités par les mensualités
depuis 15 fr. par mois



H. Ritschard & Cie S.A.

TRANSPORTS INTERNATIONAUX — VOYAGES
CAMIONNAGE — AGENCE EN DOUANE
CHANGE — BILLETS DE CHEMIN DE FER
ET AVION — PASSAGES MARITIMES
LIVRAISON SUR COMMANDE TÉLÉPHONIQUE

GENÈVE, 18, place Cornavin — Téléphone 32 34 00